



Chalon sur Saône le 30 octobre 2025

Compte rendu réunion comité directeur Du 25 octobre 2025.

1

Présents : G Baudin, G Bonnemaïson, D Carlot, P Dugast, A Dutronc, R Dutronc, D Lassalle, C Magnin, B Jessaume, M Lefevre, J Mercier, G Pacaud, G Petit, C Petit.

Excusés : JL Drago.

Robert ; Nous avons reçu la lettre de démission de Jean-Yves, pour raison personnelle. Jean-Louis souhaite réintégrer le comité après sa convalescence. Il nous faudra désigner un responsable du secteur Digoïnaï en attendant son retour.

Après l'assemblée générale nous nous réunirons en Comité Directeur, le 29 novembre pour fixer les règles du Comité, ainsi que la mise en place d'un Comité de Pilotage Sportif.

Récompenses bénévoles :

Concernant la sortie prévue pour les bénévoles du France et du National, nous irons au Moulin du Lac à Trivy, qui organise un dîner spectacle. La date est fixée le 25 janvier 2026 et en fonction du nombre de participants nous ferons le déplacement en bus. Chantal et Gilles B nous feront un point sur l'organisation. Les nouveaux élus au comité ne pourront bénéficier de cette sortie.

Approbation PV du 25 juin 2025 :

Marc ; Aucunes remarques me sont parvenues, le compte rendu de la réunion du Comité du 25 juin 2025 est donc adopté.

Point National de Chalon :

Robert ; Le compte rendu du Délégué ne nous a pas épargné :

Manque 2 personnes à la table de marque.

Manque d'arbitre.

Eclairage insuffisant.

Rendu des licences.

Sanitaires.

Trop d'attente à la restauration.

Certaines choses sont de notre fait, cependant nous n'avons pas la main sur tout ! Nous corrigerons la table de marque, une date de réunion avec le traiteur sera prise pour améliorer la restauration. Marc reprendra contact avec les services de la ville de Chalon, pour la question des sanitaires et de la lumière.



Cela montre bien le problème des bénévoles qui sont encore insuffisant, d'où la question qui m'est souvent posée ; Un comité a-t-il vocation à organiser un National ?

Le résultat global du national est tout juste négatif, nous n'avons touché aucune subvention du Conseil Général. Heureusement, la Ville de Chalon et le Grand Chalon nous aident bien !

Pour l'année prochaine, il nous faudra trouver de nouveaux sponsors si nous voulons continuer à organiser ce National ! Renégocier les emplacements et faire des économies.

Espace sans tabac :

La règlementation nous oblige à mettre en œuvre des nouvelles dispositions concernant les lieux sportifs ainsi que l'accueil des jeunes. Cette note sera envoyée à tous les clubs du département pour information.

Point trésorerie :

Annie ; Robert vous a déjà annoncé le résultat du national, qui est en déficit !

En revanche, contrairement à ce que l'on pouvait penser, le championnat de France DSMixte est avec un résultat positif. L'équipe Fédérale est venue en grand nombre, ce qui a occasionné un surplus de frais ! Des installations imposées à des coûts importants.

Nous voterons le budget prévisionnel le matin de notre AG, pour le présenter aux clubs.

Nous avons reçu le devis IDEAL Solutions, pour la mise à jour de notre contrat, afin d'améliorer la connexion internet (fibre) ainsi que la téléphonie du comité qui devenaient obsolète.

Robert ; nous referons un championnat de France, mais non télévisé. Trop de contrainte !

Le comité Directeur valide le devis et confirme sa position pour un futur championnat de France.

Compte rendu des réunions de secteur :

Chalonnais (Chal) 3 absents, bonne réunion !

Maconnais (Mac) réunion d'information sans vraiment de questions !

Bassin Minier (BM) Digoinais (Dig) réunion d'information sans trop de réaction !

Compte rendu réunion BFC :

Il y aura deux groupes aux championnats Provençaux.

Lors d'une rencontre en CRC, un délégué sera désigné par le comité recevant. Les demandes sont à faire rapidement à la région, il n'y aura pas de subvention. Les jeunes devront être appuyés par d'autres personnes pour accompagner le CTFR.

Désignation Congrès Fédéral :



Le Président (Robert) la Trésorière (Annie) et le secrétaire Général (Marc) sont désignés pour participer au Congrès à Pontivy, les 11 /12 et 13 décembre. Ils seront présentés à notre AG.

Ecole de Pétanque et Création de Club :

Varennnes Pétanque à créer un club de Pétanque Jeunes, il est enregistré à la FFPJP sous le N° 7-BFC-71-15.

La commune d'Epervans désire créer son club de pétanque, elle nous fournira tous les documents nécessaires à sa création.

Robert ; le CDOS71 propose de former une équipe de pétanque pour la soirée Trophées Cadet Cadettes, le 25 novembre 2025. Malheureusement nous ne pouvons proposer une équipe, faute d'avoir un responsable de la commission jeunes !

Montants des mutations et prélèvements Championnats :

Après un long débat sur la position que prendra le comité, sachant que le montant des inscrits aux différents championnats s'élèvera à environ 7000€.

(...) Le comité cd71 prendra-t-il en charge le montant de 1€/joueurs pour l'année 2026, ou le faisons-nous supporter à l'inscription des licenciés aux différents championnats ?

Qui est POUR la prise en charge par le Comité ?

1 contre

1 abstention

12 Pour

La prise en charge par le CD71 des 1€ pour l'année 2026, est donc adoptée.

Concernant le relevé de décision de la FFPJP sur les mutations, trois propositions sont présentées ;

	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3	Autorisé
	NC/ Promotion			50€ max
Part FFPJP	20 €	20 €	20 €	
Part BFC	5 €	5 €	5 €	
Part CD71	15 €	20 €	10 €	
Prix mutation licencié CD71	40 €	45 €	35 €	
	HONNEUR			100€ max
Part FFPJP	45 €	45 €	45 €	
Part BFC	5 €	5 €	5 €	
Part CD71	20 €	30 €	15 €	
Prix mutation licencié CD71	70 €	80 €	65 €	
	ELITE			200€ max
Part FFPJP	95 €	95 €	95 €	
Part BFC	5 €	5 €	5 €	
Part CD71	30 €	35 €	20 €	
Prix mutation licencié CD71	130 €	135 €	120 €	



Pour information la notion INTERNE/EXTERNE n'existera plus. Tout licencié pourra muter dans n'importe quels clubs en France. La part BFC que nous ne payons que pour les mutations externes, sera appliquée à toutes mutations.

Pour rappel, nous avons en 2025 : 324 mutations internes et 48 externes !

Nous passons donc au vote ;

Pour ; la proposition 1 ; 5 voix

Pour ; la proposition 2 ; 9 voix

Pour ; la proposition 3 ; 0 voix

La proposition N° 2 est donc adoptée. Une information sera faite aux clubs très rapidement.

CDC 2026 :

CDC Vétérans :

Dominique ; Nous avons beaucoup de soucis pour la collecte des résultats en temps et en heure. Pour l'année 2026, les clubs recevront le règlement mis à jour.

La demande des clubs est forte pour éviter le minimum de déplacement. Les poules seront restructurées afin de créer des groupes plus proches géographiquement dans les secteurs.

Les dates sont arrêtées elles seront communiquées aux clubs rapidement. Les poules sont en constructions, les clubs auront toujours la possibilité de rajouter où enlever une équipe jusqu'en début d'année.

Certains clubs n'ayant pas la possibilité de recevoir un groupe entier, les journées se dérouleront dit à « l'horizontal », le premier club nommé recevra son adversaire sur son site. Un fichier de suivi des résultats sera envoyé à tous les clubs.

Dates prévues en 2026 : Les mardis 28 avril, 5 mai, 12 mai, 19 mai, 2 juin, 9 juin, 16 juin.

Le comité par 13 voix pour et 1 contre, adopte la proposition ainsi que les dates.

Concernant les CDC Open et féminin :

Pas de changement, cependant les groupes seront remodelées. Les dates des rencontres sont prévues pour éviter la dernière journée de septembre. Cependant les finales se dérouleront toujours en septembre. Les clubs devront demander des journées pour recevoir un groupe.

Dates prévues en 2026 : dimanche 7/21/28 juin la journée 2 rencontres (Matin et APM), 5 juillet (APM).



Points sur les demandes de Championnats :

Marc ; Les demandes de championnats qui sont parvenues au Comité, ne couvrent pas toutes les dates. Il nous manque des lieux pour les préliminaires et quelques championnats ne sont pas pourvus.

Nous prendrons la décision de maintenir ou pas ces championnats, si faute de lieux !

Questions et informations diverses :

Christophe ; y-a-t-il des dates de prévues pour la formation arbitrage ?

Robert ; la formation a toujours lieu le 3^e WE de janvier, Amar Meziani pourra faire cette formation ! Je n'ai pas plus d'information à ce sujet, je contacterai Jean Locatelli.

Je recevrai les dernières personnes qui se sont portées candidats pour les élections au comité directeur.

Une question m'a été posée au sujet de l'amicale des arbitres ? J'ai répondu qu'elle n'avait plus lieu d'exister !

Annie ; seul résultat au France, l'équipe de Blanzay qui s'incline en 1/4 de finale. Ils bénéficieront d'une remise de récompense (chèque) selon notre RI.

Mr Genelot, a tenu des propos déplacés lors d'un échange par courriel ! Il est inadmissible de recevoir tel courriel. Ce genre de comportement peut amener une convocation ou la saisie de la commission de discipline. Nous devons rester vigilant et ne pas hésiter à saisir cette commission.

Le Secrétaire Général
M. LEFEVRE

Le Président du Comité
R. DUTRONC